014-200068799-20231116-D2023-11-6-2-DE

Réception par le préfet : 24/11/2023
Affichage : 24/11/2023

DELA
AUNOIREAU
TERRE D'EXCELLENCE

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 40 Nombre de membres ayant

donné pouvoir : 11

Nombre de membres excusés : 2 Nombre de membres absents : 8

Date de convocation : 10 novembre 2023

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

2 4 NOV. 2023

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

2 4 NOV. 2023

5 - Institutions et Vie Politique5.3 - Désignation de représentants

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

**Délibérations** 

### Conseil Communautaire ഇരുള്ള

### Séance du Jeudi 16 novembre 2023 à 20h30

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à vingt heures et trente minutes, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, 1ère Vice-Présidente, assumant cette fonction en lieu et place de M. le Président, Marc ANDREU SABATER, empêché.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le dix novembre deux mille vingt-trois.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le dix novembre deux mille vingt-trois.

Mme Coraline BRISON-VALOGNES a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Modification de la composition de la commission thématique « Urbanisme/Habitat »

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Jean TURMEL		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Catherine CAILLY		
Mme Catherine CAILLY	х				
M. Pascal DALIGAULT			Mme Valérie DESQUESNE		
M. Sylvain DELANGE	х				
Mme Valérie DESQUESNE	х				
M. Jean ELISABETH			M. Daniel BREARD		
Mme Najat LEMERAY			Mme Gislaine MARIE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	Х				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	Х				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	х				

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	Х				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
				A	
M. Gilles PORQUET	X				-
W. Gilles PORQUET					
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	х				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	Х				
	1				
LE MESNIL-ROBERT M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE	1			1	
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	х				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	Х				
M. Georges RAVENEL	Х				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	Х				
CAINT ALIDIN DEC DOIS		7			
SAINT-AUBIN-DES-BOIS M. Maurice ANNE		1	M. Denis JOUAULT		
			***************************************		
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU				1	
Mme Catherine GARNIER	Х				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN			Mme Marie-Line LEVALLOIS		
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE M. Didier DUCHEMIN	X		M. Régis DELIQUAIRE		
M. Marc GUILLAUMIN	х		INI. NEBIS DELIQUAINE		
M. Francis HERMON	X	150 - 150			
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN	х				
Mme Natacha MASSIEU	Х				
Mme Sandrine SAMSON					Х
Mme Cyndi THOMAS					Х
VALDALLIERE		,,,,			
M. Jean-Paul ANGENEAU	Х				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	Х				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	х				
M. Gilles FAUCON	х				
Mme Brigitte MENNIER					х
Mme Sabrina SCOLA					Х

		Excusés			
Noms des Conseillers	Présents	*Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
VIRE NORMANDIE	91				
M. Marc ANDREU SABATER				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER			M. Guy VELANY		
M. Serge COUASNON	х				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Joël DROULLON					Х
Mme Sylvie GELEZ					Х
M. Corentin GOETHALS			M. Lucien BAZIN		
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL		7) 4 3 17			Х
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT			Mme Annie ROSSI		
Mme Jane PIGAULT					Х
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				
TOTAL	40	0	11	2	8
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents	40				
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)		51			

Mme Catherine GOURNEY LECONTE, 1ère Vice-Présidente, donne lecture du rapport suivant : Chers collègues.

Faisant suite au décès de M. Gilbert JOUENNE, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Saint-Denis-de-Méré, survenu le 4 septembre 2023, il convient de procéder à la désignation d'un conseiller appelé à siéger au sein de la commission thématique « Urbanisme/Habitat » de l'Intercom de la Vire au Noireau, en lieu et place de M. Gilbert JOUENNE qui avait été désigné par le conseil communautaire pour siéger au sein de cette instance par délibération n°D2020-9-4-2 du 10 septembre 2020.

#### Il est ainsi proposé au conseil communautaire de procéder à cette désignation.

Cette désignation est soumise aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivité Territoriales (CGCT) applicables à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1.

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échant, et il en est donné lecture par le Président.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de ne pas procéder à un vote au scrutin secret.

Mme la Présidente de séance informe les conseillers communautaires que l'élu suivant a d'ores et déjà fait acte de candidature pour le poste à pourvoir :

- M. Gervais BALLUAIS (conseiller municipal de la commune de Saint-Denis-de-Méré, représentant du pôle de proximité de Condé).

Mme la Présidente de séance demande s'il y a d'autres candidats.

Aucun conseiller ne fait acte de candidature.

Une seule candidature ayant été déposée pour le poste à pourvoir au sein de la commission « Urbanisme/Habitat » de l'Intercom de la Vire au Noireau, M. Gervais BALLUAIS est donc désigné pour siéger au sein de cette instance.

• La représentation des pôles de proximité au sein de la commission thématique « Urbanisme/Habitat » de l'Intercom de la Vire au Noireau s'établit comme suit à compter de ce jour :

• <u>Territoires</u>	<u>Membres</u>	
Pôle de Proximité de Condé	M. Xavier ANCKAERT	
	M. Gervais BALLUAIS	
	M. Aurélien GUIBET	
	Mme Najat LEMERAY	
Pôle de Proximité de Saint-Sever	M. Bernard CLOUARD	
	M. Jacques FAUTRARD	
	M. Denis JOUAULT	
	M. Georges RAVENEL	
Souleuvre-en-Bocage	M. Marc GUILLAUMIN	
	M. Jean-Marc LAFOSSE	
	M. Eric MARTIN	
	M. Michel VINCENT	
Valdallière	M. Didier ALLAVENA	
	Mme Marie-Françoise DAUPRAT	
	M. Sébastien LEGER	
	M. Laurent THERIN	

Vire Normandie	M. Lucien BAZIN	
	M. Serge COUASNON	
	Mme Nicole DESMOTTES	
	M. Corentin GOETHALS	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet <a href="www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a> dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

INTERCOM de la Vire au Noireau

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance Mme Coraline BRISON-VALOGNES La 1ère Vice-Présidente, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE